



Monsieur le Premier Ministre,

Les organisations soussignées SGEN-CFDT, SE-UNSA, SNUIPP-FSU, CGT Education, UNCEVS, UNAISSSE vous ont alerté et questionné à plusieurs reprises depuis mai 2009 sur la situation des salariés « Employés de vie scolaire » arrivant en fin de contrat en juin 2009.

A cette rentrée scolaire, le scénario sur lequel nos organisations n'ont cessé d'attirer votre attention s'est malheureusement produit : 30 000 Emplois Vie Scolaire, arrivés au terme de leurs contrats, se retrouvent au chômage.

Votre gouvernement, qui a fait de l'emploi sa priorité, a pourtant laissé en juin dernier toutes ces personnes sans perspective, faute d'avoir pu bénéficier des formations nécessaires à leur insertion professionnelle annoncées par de multiples circulaires interministérielles, en direction des préfets, des directeurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et des recteurs pour les contrats aidés notamment.

Les actions que nous avons engagées avec ces salariés et les interpellations multiples auront cependant contraint votre gouvernement à ne plus feindre d'ignorer leur situation, comme en témoignent l'annonce de l'audit de l'Inspection Générale sur les dispositifs de formation et de validation de compétences, et l'accord-cadre passé avec une entreprise de service à la personne.

Pour autant si ces mesures prises très tardivement ont le mérite d'exister, elles ont eu un impact très limité et n'ont pas apporté la réponse que ces salariés attendaient.

Nos organisations ne peuvent se satisfaire de ces annonces et demandent à ce qu'un bilan soit fait en toute transparence sur le nombre d'EVS qui auront trouvé une solution par ces mesures.

Il en va de même avec l'amendement à la loi « mobilité » adopté dans l'urgence cet été, autorisant sous certaines conditions le réemploi de certains salariés dans le cadre de « la continuité de l'accompagnement individuel d'élèves placés dans certaines situations de handicap »

Compte tenu des incertitudes sur le financement pérenne des emplois, la nature des contrats et les rémunérations proposées, le risque d'une mise en œuvre révélant de fortes disparités territoriales, cette mesure ne bénéficiera qu'à peu de personnes concernées. Cela doit inciter le gouvernement à ré-ouvrir rapidement le dossier de la professionnalisation de cette fonction avec tous les partenaires concernés.

A cette rentrée scolaire, une nouvelle campagne de recrutements de contrats aidés va avoir lieu pour remplacer ceux qui ont vu leur contrat se terminer en juin ou août.

Nos organisations vous demandent solennellement de tout mettre en œuvre pour que ces nouveaux salariés, comme tous ceux arrivant durant cette année scolaire au terme de leur possibilités contractuelles, ne se retrouvent pas dans la même situation que leurs prédécesseurs en termes d'accompagnement pour une insertion professionnelle sur des emplois stables.

Sur l'ensemble de ces sujets, nous vous demandons, Monsieur le Premier Ministre, de recevoir enfin les organisations syndicales et les associations qui représentent ces personnels.